



COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

COMMUNIQUE N° 2262 C/MINTP/SG/DCT/CAO/IE2/2021 DU 22 DEC 2021

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 DU 30/09/2021 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS OUVRAGES D'ART DANS LES RÉGIONS DU NORD ET DE L'EST. FINANCEMENT : BUDGET DU MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2021 ET SUIVANTS.

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 061/AONO/MINTP/CIPM-TERI/2021 du 30/09/2021, en procédure d'urgence pour le contrôle technique et la surveillance des travaux d'entretien de certains Ouvrages d'Art dans les Régions du Nord et de l'Est, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUMISSIONNAIRE RETENU

N° du lot	Type d'intervention	Noms et adresses des soumissionnaires	Montant en chiffre TTC (u. en Francs CFA)	Montant en chiffre TTC corrigé en Francs CFA	Délai d'exécution (en mois)
1-NO/21	Contrôle technique et surveillance des travaux	AFRICA ENGINEERING CONSULTING SA BP : 34 385 YAOUNDE Tél : (237) 693 45 72 27	24 267 375 .	24 505 875	09 11
2-ES/21		JOEL BUSINESS AND SERVICES BP : 8 365 YAOUNDE Tél : (237) 698 15 78 25	25 972 650	25 193 471	09

SOUMISSIONNAIRES NON RETENUS

N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
01	SINEGEO	<ul style="list-style-type: none"> - Bordereau des prix non paraphé et non signé à la dernière page, - Devis quantitatif et estimatif non signé, non daté et non cacheté, - Sous-détail des prix non paraphé.
02	GROUPEMENT FAYA SUPPLIES ET INGENIERIE CONSEIL	<ul style="list-style-type: none"> - Attestation de visite de site non conforme aux prescriptions de DAO

Les mandataires des Bureaux d'Etudes Techniques attributaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Contrats du Ministère des Travaux Publics pour la souscription de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés des Travaux d'Entretien et de Réfection des Infrastructures. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

22 DEC 2021



Emmanuel NGANOU D.